



École de formation à la Pratique de la Médiation qui intègre le processus CNV proposée par L'institut francophone pour la Communication NonViolente – antenne France

Cette école a pour vocation

- La formation initiale à la pratique de la médiation en intégrant le processus de la CNV.
- La formation complémentaire et continue des médiateurs (modules spécifiques de pratique de médiation CNV à partir de thèmes).
- La création d'un réseau de médiateurs CNV.
- La recherche et la capitalisation des expériences de médiation CNV.
- Le coaching et l'accompagnement des professionnels qui souhaitent utiliser la médiation CNV dans leur pratique.

Annie Gosselin

Responsable pédagogique de l'école de médiation.
Formatrice certifiée en Communication NonViolente et formatrice en médiation depuis 10 ans.
Avocate spécialisée en droit des affaires pendant 22 ans au barreau de Paris.
Médiatrice généraliste.



Notre expérience

Nous avons réalisé sur six années une formation à la « Médiation généraliste intégrant le processus CNV », se déroulant sur un cursus de 13 jours répartis en 8 mois et suivi par plus de cent cinquante personnes qui avaient une moyenne de 15 jours de formation à la Communication NonViolente.

Nous avons analysé l'impact de cette expérience grâce à une évaluation coproduite avec les personnes formées depuis l'initiation du cycle en 2002 et nous en avons tiré les enseignements qui ont permis de proposer ces nouveaux cursus.

Nous avons pris conscience que :

- le processus CNV appliqué à la médiation apporte des ressources essentielles aux médiateurs et aux médians,
- la posture de médiateur s'impose dans de nombreux secteurs d'activités comme l'éducation, le monde du travail, de la santé, de la justice,
- la médiation a toute sa place dans les actes de la vie quotidienne,
- la CNV favorise l'aptitude à devenir un médiateur-citoyen.

DEUX CURSUS DE FORMATION À LA PRATIQUE DE LA MÉDIATION CNV

L'expérience nous a montré que l'esprit de la médiation CNV demande une pratique progressive, continue pour en permettre l'intégration. En même temps nous souhaitons permettre un accès à la médiation CNV pour un public plus large. Pour répondre à ces options, en préservant une cohérence d'apprentissage, nous proposons deux formats de cursus :

° **Un cursus court « approche de la CNV dans le cadre de la médiation », en 3 sessions de 3 jours, l'intention étant de sensibiliser les médiateurs à la CNV et de leur donner des ressources complémentaires pour leur pratique.**

° **Un cursus long de 25 jours en 8 sessions de 3 et 4 jours qui vise l'intégration de la CNV dans les pratiques professionnelles diverses : relation d'aide, secteur entreprise, judiciaire, médical...**

L'intention est d'offrir continuité, progressivité en vue de créer un réseau de médiateurs pouvant intervenir selon le processus CNV.

Chaque session est construite comme une entité qui apporte des ressources immédiatement transférables.

En outre, seront mises en place des journées d'intervision individuelle et collective, des groupes de pratique de médiateurs CNV.

Les candidats à cette formation à la pratique de la médiation CNV pourront choisir de commencer, soit par le cursus court, soit par le cursus long.

Le cursus court pouvant être vécu comme une introduction et une prise de contact avec la CNV avant d'intégrer le cursus long.

La spécificité de la médiation CNV

Dans la médiation CNV, le médiateur accompagne non seulement chaque individu mais prend soin de la relation, du « nous » pour aller plus loin que les stratégies individuelles en vue d'obtenir un résultat à un moment précis. C'est ainsi une garantie de trouver des solutions durables.

La médiation CNV permet de transformer les situations émotionnelles intenses en enrichissement mutuel, à partir de la traduction des émotions en besoins fondamentaux et motivations essentielles. Ainsi il est possible de déboucher sur une action adaptée à la situation, en harmonie avec les attentes de chacune des parties.

Le médiateur CNV est un pédagogue, capable de transmettre des moyens de communiquer différemment, et de redonner au médiant la capacité d'être auteur/acteur du changement dont il sera responsable.

Le médiateur n'est pas seulement un expert : il apprend à partir de son humanité à gérer et transformer les situations émotionnelles bloquées en situations d'ouverture, par une mise à distance des médians vis à vis de leurs ressentis ou de leurs affects qui souvent font écran à leurs motivations profondes.

L'impact de la médiation sur les médians va au-delà de la gestion d'une situation-problème. Avec l'accompagnement du médiateur CNV, le médiant développe également des capacités :

- à clarifier ses besoins, de faire distance avec ses peurs, blocages, souffrances
- à nommer ses attentes
- à reprendre « responsabilité et pouvoir » sur sa vie.

Quelques mots sur L'intention de la CNV selon Marshall Rosenberg

« Le lien avant le résultat », « la connexion avant la solution »

La CNV a pour but prioritairement, avant d'aboutir à un résultat, de rétablir le lien entre les personnes pour qu'elles installent et/ou restaurent une relation qui favorise la reconnaissance et l'accueil de la réalité de chacun. Avec le processus CNV les critiques, accusations, jugements sont traduits en faits, sentiments et besoins afin de permettre, au-delà des mots, de clarifier les intentions, d'être entendu dans les besoins fondamentaux, de trouver par soi-même des solutions, adaptées et durables, en exprimant des demandes. Le processus CNV invite le médiateur à une qualité de présence dans l'ici et maintenant. Il permet de réduire les résistances des médiateurs et d'ouvrir le champ des possibles en médiation.

Approche pédagogique

La pédagogie que nous voulons mettre en place est articulée résolument sur un aller-retour entre pratique, recherche et expérimentation, en boucle rétroactive.

Les acquisitions et les apprentissages sont mieux intégrés quand ils s'articulent directement à l'expérience de l'apprenant. C'est par l'expérience sur soi, que le futur médiateur peut intégrer les savoir être et faire, en passant par un retour sur l'analyse de sa pratique et en s'appuyant sur la capacité de tirer enseignement de ses tâtonnements dans un climat d'équipe apprenante.

La solidité intérieure du médiateur passera par un travail approfondi de connaissance de soi.

La mise en jeu de soi-même dans l'expérience (sujet et objet de l'expérimentation) passe par des mises en situation à partir de cas dans

lesquels les participants apprennent à ressentir le vécu des médiateurs. La pédagogie est centrée sur un principe d'intelligence collective et s'appuie sur les forces et les richesses du groupe, avec regard permanent en métavision. Les événements qui surgissent du groupe sont utilisés pour une application vivante et immédiate de la médiation CNV. Une large diversité d'exercices est proposée : grand groupe, sous-groupe, mise en situation à partir d'expériences de terrain des participants, simulations, analyse de la pratique, analyse des processus, démonstration, exercices corporels d'ouverture, de respiration, de centration ; accompagnement/coaching à partir des expériences sur le terrain par le formateur et en groupes de pairs apprenants ; témoignages de médiateurs et d'experts...

L'accent est également mis sur l'acquisition de compétence d'auto-évaluation et de la co-évaluation par les pairs selon le processus CNV.

Équipe pédagogique

Sous la responsabilité de la directrice pédagogique, Annie Gosselin, l'équipe est constituée de formateurs certifiés en CNV ou en cours de certification et formés à la médiation avec CNV, ainsi que des intervenants, professionnels de la médiation dans divers secteurs (justice, famille, entreprise, institution...).

Parcours certifiant

Le cursus long offrira la possibilité d'une validation comme *Médiateur CNV*.

Cette validation sera l'aboutissement d'un parcours d'intégration et d'une évaluation partagée entre le participant et les formateurs qui l'auront suivi à partir de critères définis en terme d'apprentissage, savoir être et savoir faire.

Déroulement de la formation du cursus court 2009

Sensibilisation à la médiation CNV

Module 1 : 11 au 14 mars 2009

Les bases

- le processus de CNV au service de la médiation.

Module 2 : 13 au 16 mai 2009

Le médiateur face à lui même

- approche de l'auto empathie CNV
- les différenciations-clé qui amènent à un changement de vision.

Module 3 : 1 au 4 juillet 2009

La relation aux médiateurs

- l'empathie CNV
- créer le lien entre les médiateurs sur les besoins et faire des choix conscients
- les prochaines étapes pour faire fructifier cet apprentissage (groupe de pratique de médiateurs intégrant la CNV, cursus long).

Coût de la formation

Pour 2009 le coût est de :

- 160 € x 9 jours = 1440 € pour les particuliers,
- 250 € x 9 jours = 2 250 € pour associations et professions libérales,
- 340 € x 9 jours = 3 060 € pour les entreprises.

Modalités pratiques

Premier jour : arrivée 19 h pour dîner et prise de contact.

Dernier jour : clôture 16 h 30.

Hébergement en résidentiel

L'Aube près de Crest à 45 mn de Valence dans la Drôme (voir infos dans le bulletin d'inscription).

Prix pension complète estimée à 55 €/jour en 2008.

Contacts pour ce dossier :

Entretien préalable à l'inscription : Annie Gosselin 04 75 36 31 25 ; 06 80 87 32 86

Administration : Geneviève Wilson, 04 74 78 04 68 ; 06 82 49 73 73

Les salariés qui ont accès à la formation professionnelle ont à leur disposition trois formules principales : à l'initiative de l'employeur (plan de formation), à leur initiative mais avec l'accord de l'employeur (DIF), à leur initiative (CIF). Pour chaque salarié, le Droit Individuel à la Formation (DIF) est une occasion exceptionnelle de pouvoir accéder à des formations professionnelles correspondant à un développement de compétences individuelles sur-mesure. Au titre du DIF, les salariés titulaires d'un CDI et ayant au moins un an d'ancienneté acquièrent un droit à la formation de 20 heures par an.

Déroulement de la formation du cursus long

Pré requis : avoir suivi au moins un module de base de 2 jours d'introduction à la CNV dispensés par des formateurs certifiés en CNV.

Année 2008 : les bases de la médiation CNV

Module 1 : 15 au 18 octobre

Les motivations pour devenir médiateur

- intention de la CNV au service de la médiation
- développer les compétences du médiateur CNV par la pratique du processus en médiation.

Module 2 : 3 au 6 décembre

Conditions d'une médiation réussie

- poser le cadre de la médiation expliqué aux médiateurs
- le médiateur : son autorité comme garant du processus
- le médiant : sa responsabilité pour co-créer ses solutions
- l'entrée en médiation : répondre aux peurs et résistances des médiateurs.

Année 2009 : développer les compétences et les ressources du médiateur CNV

Module 3 : 4 au 7 février

Habilités du médiateur

- impartialité, écoute multi-parties, mise à distance émotionnelle,
- empathie et auto-empathie du médiateur
- silence, recentrage, respiration.

Module 4 : 26 au 30 avril

Garder l'esprit de la médiation en toutes circonstances

- développer la qualité de présence par le corporel
- clarifier et transformer les blessures
- médiation intérieure sur les parts de soi
- le rapport du médiateur face à la violence et au conflit.

Module 5 : 3 au 6 juin

Supervision, évaluation de la pratique

- développer la capacité d'auto évaluation du médiateur et de discernement quant au déroulé de la médiation
- discerner la médiation CNV d'autres approches d'accompagnement.

Module 6 : 14 au 17 octobre

Médiations appliquées

- entraînement, approfondissement de médiation dans différents secteurs d'activité : entreprise, organisation, groupe familial
- éthique et déontologie (réglementation de la médiation)
- le médiateur et les professions connexes (juges, avocats, expert).

Module 7 : 2 au 5 décembre

Médiations appliquées (suite)

- pratique de médiation dans les groupes.

Année 2010 : créer un réseau de médiateurs

Module 8 : 10 au 13 mars

Clôture du cycle

- évaluation des compétences intégrées et des expertises spécifiques de chacun
- stratégies d'amélioration de la pratique et des talents à développer
- travail en équipe.

Coût de la formation

160 € x 24 jours = 3 840 € pour les particuliers,
250 € x 24 jours = 6 000 € pour associations et professions libérales,
340 € x 24 jours = 8 160 € pour les entreprises.

Modalités pratiques

Premier jour : arrivée 19 h pour dîner et prise de contact.

Dernier jour : clôture 16 h 30.

Hébergement dans un lieu résidentiel

L'Aube près de Crest à 45 mn de Valence dans la Drôme (voir infos dans le bulletin d'inscription).

Prix pension complète estimée à 55 €/jour en 2008.

Le contenu présenté sera modulable en fonction des besoins et attentes des participants.

Contacts pour ce dossier :

Entretien préalable à l'inscription : Annie Gosselin 04 75 36 31 25 ; 06 80 87 32 86

Administration : Geneviève Wilson, 04 74 78 04 68 ; 06 82 49 73 73